



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2623

Texte de la question

CHIFFRES DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. François André, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. François André. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Monsieur le ministre, je me réjouis, avec l'ensemble des membres de la majorité, des chiffres de l'emploi parus la semaine dernière ; ils sont une satisfaction mais surtout un encouragement pour la politique volontariste menée par le Président de la République et le Gouvernement depuis 2012. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Encouragement, disais-je, s'agissant de l'emploi des jeunes, dont les chiffres attestent du bien-fondé de nos dispositifs tels que les emplois d'avenir ou les contrats aidés, et je pense également au soutien à l'apprentissage ou encore à la Garantie jeunes.

Cette amélioration ne signifie pas que nous devons baisser la garde, mais au contraire que nous devons, tous ensemble, maintenir l'effort, en particulier s'agissant des chômeurs de longue durée, dont le nombre demeure préoccupant. Cela traduit, s'il en était besoin, l'utilité du plan de lutte contre le chômage de longue durée, dont la mise en œuvre démarre ce mois-ci.

La bataille pour l'emploi est, je le sais, l'une des priorités absolues du Gouvernement. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Le pacte de responsabilité et de solidarité entré en vigueur permettra d'ailleurs de donner des marges de manœuvre aux entreprises pour investir, pour se développer et pour embaucher. Il y a là une cohérence d'ensemble qui doit être maintenue.

Enfin, et parce que cette lutte contre le chômage ne saurait se mener sans les partenaires sociaux, la discussion et l'adoption prochaine de la loi de modernisation du dialogue social devraient permettre de trouver de nouveaux moyens pour, là encore, lutter contre le fléau du chômage.

Monsieur le ministre, quelle est la suite des mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour que l'amélioration de la situation de l'emploi en France se confirme dans les prochains mois ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Plusieurs députés du groupe UMPet du chômage !

M. François Rebsamen, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social*.
Monsieur le député, vous avez raison, mais je voudrais commencer par un constat :...

Un député du groupe UMP . D'échec !

M. François Rebsamen, *ministre*. ...l'année 2014 n'a pas été bonne sur le front du chômage (« Ah ! » *sur les bancs du groupe UMP*) et l'année 2015 débute mieux, même si je me refuse de tirer des conclusions hâtives à partir d'un seul chiffre mensuel. Mais je me réjouis pour toutes celles et tous ceux qui, durant ce mois de janvier, ont retrouvé le chemin de l'emploi.

Dans le domaine de la lutte contre le chômage, le Gouvernement continuera d'agir avec détermination tout au long de cette année. Vous avez rappelé l'essentiel des politiques qui sont déployées, notamment pour ce qui concerne les jeunes. Grâce notamment à la politique des emplois d'avenir, le chômage des jeunes a été contenu sur un an, ce qui est tout de même un encouragement. De plus, la Garantie jeunes va s'appliquer sur l'ensemble du territoire national : soixante-douze départements seront concernés en 2015, et 50 000 jeunes, loin de tout aujourd'hui, entreront ainsi dans le dispositif.

Je viens de présenter aux partenaires sociaux un plan de lutte contre le chômage de longue durée. Celui-ci a été relativement bien accepté car il faut lutter contre tous les freins au retour dans l'emploi de celles et de ceux qui sont dans le chômage depuis fort longtemps.

En dernier lieu, le pacte de responsabilité et de solidarité commence à porter ses fruits et le Premier ministre me demande de l'activer en secouant les branches professionnelles qui n'ont pas encore bougé.

Vous le voyez, monsieur le député : en matière de lutte pour l'emploi et contre le chômage, nous déployons tous nos dispositifs et nous continuerons à le faire tout au long de l'année. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. François André](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2623

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 mars 2015](#)